Provision épuisée

OPERATION - REVEIL

LA BRETAGNE RÉELLE

Boite Postale — N° 128 - Rennes

C.C.P. 754.82. RENNES
J. QUATREBOEUFS. tel. 71.73
9 - RUE DU THABOR - 9

Provision : 100 frs.
(ou 7 Timbres pour
4 Numéros)

Juillet 1954 — Mensuel n° 6

" Je vais secouer tout le Mouvement et le maintenir si bien en alerte que nous pourrons nous mettre immédiatement au travail de la reconstruction en Bretagne ".

Pour une solution de la Question Haute-Bretonne — EDITORIAL.

TÉMOIGNAGE D'UN BAS-BRETON

On pourrait évidemment dire beaucoup de choses sur certaines questions que la "BRETAGNE REELLE" a soulignées. Mais je suis, quant à moi, persuadé qu'il serait vain et inutile de faire de longs développements sur des sujets qui ne réclament de chacun qu'un peu d'intelligence, de compréhension et de sens patriotique.

Vous vous élevez à juste titre contre les affirmations de certaines personnes qui ont tenté d'établir une classification qualitative des citoyens Bretons, particulièrement en opposant Bas et Hauts-Bretons. Vous dénoncez la stupidité d'une certaine logique (?) du raisonnement, partant de principes faussés parce que méconnaissant le fait historique (l'histoire est réalité et non idéal), logiqu. qui, poussée à l'excès, aboutit à l'illogisme et à l'injustice. Etant Bas-Breton et bretonnant, on ne pourrait me taxer de parti-pris en faveur des Hauts-Bretons.

QUE LES BRETONNANTS JOUISSENT DU PRIVILEGE ET DE L'AVANTAGE DE POSSEDER, de CONNAITRE LA LANGUE BRETONNE, NUL NE DENIERA QU'ILS SONT EN EFFET LES PREMIERS BENEFICIAIRES D'UNE RICHESSE INESTIMABLE. MAIS QU'ILS S'EN PREVALENT, SURTOUT S'ILS ONT PAR AILLEURS LE SENS DE NOTRE COMMUNAUTE NATIONALE HISTORIQUE, POUR MEPRISER ET CONSIDERER COMME BRETONS INFERIEURS LES HAUTS-BRETONS, EST UNE CHOSE INADMISSIBLE ET QUI DEMANDE A ETRE FLETRIE CHAQUE FOIS QU'ELLE SE PRODUIT ET CAUSE DU SCANDALE. MERITENT SEULEMENT LE MEPRIS CEUX QUI MEPRISERAIENT LES BRETONNANTS ET LA LANGUE BRETONNE. Mais je ne sache pas que nos compatriotes de Haute-Bretagne nous méprisent. Au contraire, l'orientation de vos articles traitant du "conflit" entre Bas et Hauts-Bretons témoigne de votre parfaite solidarité avec l'Ouest de notre patrie commune.

Certes, les bretonnants cultivés, et qui peuvent en connaissance de cause parler de la richesse et des possibilités culturelles immenses de la langue bretonne, ont le droit de souhaiter que s'accroisse en Bretagne le nombre des Bretons qui puissent se nourrir de cette langue et s'en servir. Aussi, est-il hautement désirable que l'élite bretonne <u>toute entière</u> invite les non-bretonnants à apprendre, dans la mesure de leurs possibilités, une langue qui appartient au patrimoine commun national. Il sera toujours réconfortant pour nous, qui sommes au coeur de la lutte menée pour la sauvegarde et l'épanouissement du breton, de constater et de sentir que <u>dans toute la Bretagne</u>, il y a des compatriotes qui s'intéressent, de la meilleure manière qui soit à une langue qui est à la garde de toute la communauté. A l'intérêt moral précité, s'ajoute un effet psychologique non négligeable : la la consolidation de l'unité nationale, par un effort d'interprétation compréhensive. MAIS, que TOMBE LA

BARRIERE QUE CERTAINS, PAR LEURS PROPOS INCONSIDERES, RISQUENT DE DRESSER ENTRE NOS DEUX GRANDES REGIONS LINGUISTIQUES, ET QUE LES VERITABLES ADVERSAIRES DE LA RESURRECTION BRETONNE SOUHAITERAIENT VOIR CONSACRER NOTRE IMPUISSANCE NATIONALE. Des abberrations de jugement sont possibles, même chez des Bretons méritants et dévoués, vous en avez signalé des exemples. L'âpreté d'une lutte pousse parfois à des extrémités. Mais jugeant sainement et avec le sens de la Bretagne historique, NUL N'OPPOSERA LA VALEUR BRETONNE DES BRETONNANTS A LA VALEUR BRETONNE DES GALLOS EN SE PREVALANT DU PRIVILEGE DE LA LANGUE BRETONNE CHEZ LES PREMIERS. Ceci n'infirme pas cependant la nécessité de l'effort présenté en tête de ce paragraphe. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS COMME VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS.

o o o

SI LA BRETAGNE VEUT SORTIR DE L'ORNIERE, UN GRAND EFFORT D'INTELLIGENCE LUI EST IMPOSE; IL EST PEUT ETRE NECESSAIRE DE REPENSER TOUTES LES CONCEPTIONS ET POSITIONS ANCIENNES DU MOUVEMENT BRETON, EN EGARD AUX CHANGEMENTS PROFONDS QUI SE SONT PRODUITS DANS LE MONDE EN QUELQUES DECADES, ET CELA SANS TRAHISON DE NOTRE HISTOIRE NATIONALE, SANS RIEN SACRIFIER DE L'ESSENTIEL QUI FUT ET RESTERA UNE CIVILISATION A SAUVER, AVEC LA LIBERTE D'EXPRESSION D'UN PEUPLE. Il est probable que les Hauts-Bretons sont les plus aptes; les plus disponibles, pour orienter et superviser l'action politique bretonne. En Basse-Bretagne, beaucoup d'entre nous sommes trop absorbés par la question de la langue, et nous avons peut-être trop tendance à élaborer nos conceptions politiques autour de cette question.

Ilan PENNEK.

COMMUNIQUE

EGLISE CELTIQUE.- Des lecteurs ayant aimablement fait remarquer que nous n'avions pas donné les références de nos citations, nous nous faisons un plaisir de combler cette lacune involontaire. Que nos lecteurs veuillent bien dans l'Amour du Christ nous pardonner.

Page 9 - § 1. 10° ligne : "se plier ... aux exigences centralisatrices de Rome". Dom. GOUGAUD - CHRETIENTES CELTIQUES. page 215.

Page 11- § 4. 3mo ligne : "Pleine d'originalité .... dans l'Europe toute entière". Ibidem - page 377

Page 11- § 6. 6me ligne : "Une imitation de la nature Divine". St-Grégoire de Nysse. De professionne christiana. P.G.T. 46 - col. 244 c.

Nous profitons du présent additif pour préciser que quoique LA BRETAGNE REELLE nous ait prêté ses colonnes, ce dont nous la remercions vivement, nous ne sommes en rien inféodés à ce mouvement, et nous ne consentirions à aucun prix de soumettre la Sainte Eglise aux passions politiques, ethniques, nationales ou autres. Hérésie condamnée par le Concile de Constantinople en 1872 sous le nom d'Ethnophylétisme.

Nous visons seulement à faire reprendre sa place à l'Eglise fondée par nos Saints Pères dans l'Eglise Catholique Orthodoxe qui n'est ni d'Orient ni d'Occident.

- P. PATRICK

- -

HON ILIZ - Bulletin Interparroissial de l'Eglise Catholique Orthodoxe de Bretagne.
Abonnement 100 frs. pour 4 numérps.
Rédaction et Administration : 23, rue H. de Balzac.
C.C.P. RENNES 65.89, Monsieur GERARD.

Pour "LA BRETAGNE REELLE" ... bi-mensuelle.

Notre souscription

La situation financière de "La BRETAGNE REELLE", vu la modicité de sa formule étant satisfaisante, nous espérons rapidement pouvoir paraître deux fois par mois.

Aidez-nous de votre écot, si modeste qu'il soit.

Jacques GALLO ...	1.000 F.
J. LA ROULAIS ...	1.000 -
BLEIZ AR C'HOAT..	1.000 -
G. VALLEE ...	1.000 -
Total ...	4.000 F.

Nous avons par ailleurs le plaisir d'annoncer la parution à l'occasion des Fêtes de l'été, d'un Numéro Spécial imprimé de LA BRETAGNE REELLE (8 pages) appelé à un grand retentissement.

A vendre :

WAR RAOK- 20 chants de marche. ex. 100 frs.
par 10: 500 frs.
Drapeaux Bretons (Gwenn ha du) en papier. pièce 10 F.
par 10: 100 f. par 100:700

UN MANIFESTE NANTAIS.
ou De l'influence Basse-Bretonne dans le Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons (C.E.L.I.B.)

On lit (page 11) dans le rapport d'ensemble, fortement documenté que vient de faire paraître le "Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB) présidé par M. PLEVEN, ministre :

" Le C.E.L.I.B. ne pouvait que reconnaitre l'état de fait qui prive la Bretagne du
" département de la Loire-Inférieure. D'ailleurs la région Nantaise... s'oppose à
" beaucoup d'égards au reste de la Bretagne ...
" La Loire-Inférieure étant ainsi séparée de la 6° Région Economique, les quatre au-
" tres départements forment un ensemble plus homogène que la Bretagne en son entier."
" (Bretagne Idéale ???)

SEULEMENT IL SE TROUVE QUE NANTES, le vieux "Portus Namnetum" de César, EST DEVENU LE PLUS GRAND PORT DE L'OUEST, et que la région dont il est le centre vital, par sa polyculture, son élevage, ses industries, son commerce, ses capitaux investis, ses chantiers navals et autres, représente un tout qui peut se suffire à lui-même et dont l'influence s'étend notablement au delà du département dont il est le chef-lieu.

C'est ainsi que le "Comité d'Etudes pour l'Organisation Economique de Nantes et de la Loire-Inférieure", fondé en 1951, a pu tracer pour cette dernière les limites d'une zone d'influence débordant nettement sur les départements voisins de la Loire-Inférieure, surtout au sud, et qui constitue à elle seule une sorte de province de fait, dont les intérêts économiques apparaissent distincts de ceux des régions qui l'entourent.

Si d'autre part, et d'un autre point de vue, un grand nombre de Nantais se sont détachés sentimentalement de la patrie-mère, qu'ils vont presque jusqu'à renier aujourd'hui, c'est un autre fait qu'on doit déplorer, mais dont ils ne sont pas davantage responsables: là il faut incriminer LE DEDAIN AFFECTE DE LONGUE DATE PAR LA MAJORITE DES BAS-BRETONS "bretonnants" VIS-A-VIS DES HAUTS BRETONS (les "sots-Bretons"), NANTAIS en tête, QUI COMMETTENT LE CRIME INEXPIABLE DE PARLER FRANCAIS !

Pour illustrer cette curieuse mentalité, il suffit de citer cette opinion d'un auteur bretonnant des plus notables, qui n'a pas craint d'écrire :

" LA BRETAGNE EST LA OU L'ON PARLE LE BRETON. LA BRETAGNE DE LANGUE FRANCAISE
" N'EST QU'UN VISAGE DE LA FRANCE ET LE PLUS DETESTABLE ".

A cette injurieuse disposition d'esprit on peut opposer le fait que dans les glorieux combats qu'eurent à soutenir les Marches Bretonnes pour défendre l'intégrité de leur patrie, la langue bretonne n'étais pas toujours présente, raison suffisante pour ne pas la considérer comme un test indispensable de valeur bretonne.

Au surplus, pour les Nantais qui persistaient à s'estimer Bretons, l'opinion des ultra-bretonnants à ce sujet ne pouvait avoir qu'une valeur négligeable: la preuve historique est là que nul ne peut contester et qui suffit.

Mais quoi qu'il en soit, le résultat fut tel qu'on pouvait l'attendre: de nombreux autochtones de la fière cité nantaise en ont eu assez d'être traités en frères inférieurs, et ont vigoureusement réagi.

En sorte que ces diverses causes, agissant de concert, ont fini par engendrer une situation dont il n'est pas possible de ne pas tenir compte: qu'on le veuille ou non, il existe désormais une importante région économique de fait dite: "Loire-Maritime" et une région ethnique plus restreinte pouvant être dénommée "Pays Nantais", dont les habitants et originaires sont spécifiquement et avant tout Nantais.

C'est pourquoi, face à l'organisation déjà très complète mais exclusive qui représente à Parie la Bratagne qualifiée "idéale, c'est-à-dire l'ensemble de ses associations d'originaires, de ses liaisons économiques, de ses organisations touristiques, etc... il a pu sembler intéressant à quelques nantais de tenter une organisation analogue s'appuyant sur ce qui existe déjà mais incomplètement. Cela bien entendu

NON POUR ACCENTUER DAVANTAGE UNE DIVISION REGRETTABLE, MAIS AU CONTRAIRE EN VUE D'ETABLIR UNE COLLABORATION ETROITE ENTRE TOUS LES FILS DE L' A R M O R I Q U E, POUR LES BUTS COMMUNS. Cela à condition, bien entendu, que ce soit sur un pied d'égalité et tout sectarisme mis à part.

C'est dans cet esprit que les Nantais ont constitué une "Association Amicale d'entr'aide des Originaires du Pays Nantais" - Président P.A. DE LA TOCNAYE, Nantais, Fondateur et Président d'Honneur de la "Maison de la Bretagne" à Paris. Cotisation annuelle (300 frs.) C.C.P. "Nantais de Paris" n° 10446-42 PARIS, 15 Fbg. Montmartre.

D'après une NOTICE EXPLICATIVE publiée le 1er janvier 1954 par l'ASSOCIATION AMICALE DES ORIGINAIRES DU PAYS NANTAIS.

DIALOGUE DE HAUTS-BRETONS.-

Il est flatteur, pour nous Vannetais, que notre compatriote "MALO" manifeste sa sympathie pour le Vannetais, "assez voisin du parler de nos ancêtres ARMORICAINS". Ce n'est d'ailleurs que Justice, car le "Vannetais" n'est rien d'autre que le Haut-Breton, tant il est vrai qu'avant la confusion fâcheuse entre "Gallos" et "Hauts-Bretons" les Vannetais étaient au nombre de ces derniers.

La manière simpliste par contre dont MALO traite d'une question complexe, manifeste une fois de plus combien les Bretons, même militants, sont les victimes d'une formation déficiente.

"Qu'on supprime, dit-il, un h disparu, comme dans "heol". Double erreur, cet h n'a disparu qu'en Léon, et est bien vivant partout ailleurs; il n'a jamais été question (Dieu merçià de le supprimer.

Enfin MALO parle d'une langue "rendue accessible" aux Vannetais, grâce au ZH. Passons sur cette malheureuse invention du ZH, témoignage d'un manque de goût lamentable. Le fait est que l'addition d'un h ne pouvait pas rendre accessible aux Vannetais un soi-disant KLT qui trahissait déjà tant Kernew que Treger (et Poher). L'addition de quelques dizaines de mots Vannetais, souvent horriblement déformés (arlevein devenu arlec'houi, et d'autres, au dictionnaire, ne faisait qu'aggraver le mal et les efforts louables de F. KERVELLA-KONGAR et de R. ER MASON étaient impuissants à mettre de l'ordre dans ce marécage.

En fait il était apparu très vite aux Vannetais que "l'entente" de 1941 n'avait pas été faite dans un esprit de loyauté à leur égard. En dehors du ZH et du V, pratiquement rien n'était changé au breton de GWALARN, (même des détails aussi élémentaires que le pluriel en -ion, meilleur que le -ien KLT ne sont pas encore adoptés dans AL LIAMM), alors qu'il aurait suffi d'un contre-ordre à n'importe quel moment supprimant l'h et remplaçant le v par o ou ou, pour revenir au statu-quo ante. Avec la différence que le Vannetais eût été, entre temps, balayé de la "tachenn", et que le Gwalaeneg n'eût plus eu de concurrent.

Nous avons donc tout lieu de croire que dans l'esprit de plus d'une personne, l'entente de 1941 n'avait pas pour but l'unification du breton, mais l'ELIMINATION DU VANNETAIS. Or, nous n'avons nullement envie de cultiver une dissidence bretonnante, mais nous n'avons non plus aucune raison d'identifier le soi-disant KLT avec la langue bretonne authentique. Ce n'est pas d'une salade de patois qu'on fait une langue littéraire, la langue bretonne classique existe, c'est elle qui est sous-jacente à tous nos dialectes. Malheureusement, peu de bretonnants semblent en être conscients.

Seulement encore un peu de patience si nous le voulons, les jours de la division sont près de leur fin.

A.J. RAUDE-PENIARH.

Le Directeur de la Publication: QUATREBOEUFS - dépôt légal 2° trimestre 1954
Polycopié par Jord ar MEE, 22, rue Gurvand, RENNES - n° d'impression : 15
tirage: 300 exempl.